

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2013

---

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1342)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 3

présenté par  
M. Fourage

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer à la première occurrence du mot :

« à »

les références :

« , 1° *bis*, 2° et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision, compte tenu de l'insertion d'un 1° *bis* dans le présent article.